



Compte rendu de la réunion du C.A. du dimanche 7 Octobre 2018

Membres présents :

Benoit Julie - Bertho Julien - Borie Danièle - Borie Gérard - Bureau-Hauck Paulette - Danet Jeannine - Dhailly Aude - Gannat Christian - Gaillanne Annie - Gimeno Annie - Graziani Raymonde - Lebeau Patrick - Le Colleter Josiane - Le Maguet Isabelle - Le Moing Serge - Philippe Dominique - Scaviner Charles - Tabalardon Michel - Toulemont Dany - Venuat Soizic -

Membres excusés :

Allenet Jacky - Appéré Ronan - Bourel Jacques - Bernard Cyril - Corvec Martine - Couric Jean-Pierre - Doucet Nicole - Georget Gwénaél - Henry Sylvie - Le Bail Yann - Le Berre Corinne - Le Dorze Danielle - Le Nezet Jackie - Michaud Ines - Puren Michelle - Schapman Claire

• Bilan de l'assemblée générale du samedi 29 Septembre 2018

L'assemblée générale s'est tenue salle audiovisuelle de l'école Paul-Emile Victor à Riantec. Cette assemblée générale a rassemblé environ 80 personnes. L'émargement fait état de 112 adhérents présents ou représentés. A l'exception de la section Dessin de Jean-Claude Guiton qui n'a fonctionné que jusqu'en décembre 2017 et qui n'était pas représentée, seules 3 sections sur 26 ne sont représentées que par un adhérent. Selon les termes de notre statut les décisions de cette assemblée générale sont donc validées.

• Désignation des membres du bureau et du président

Un appel à candidature a été fait en assemblée générale pour rejoindre le conseil d'administration de l'association, cet appel à candidature n'a rien donné. Le conseil est donc constitué des membres présentés lors de cette assemblée générale. Selon notre statut le bureau est nommé parmi les membres du conseil. Comme tous les ans le bureau est démissionnaire et un appel à candidature est adressé au conseil. N'ayant pas de proposition nouvelle pour intégrer le bureau, le bureau précédent est reconduit par 17 voix pour, une abstention et deux contre.

Le bureau est donc constitué de :

Secrétaire :	Isabelle Le Maguet,	Secrétaire adjointe :	Aude Dhailly
Trésorier :	Patrick Lebeau,	Trésorier adjoint :	
Président :	Gérard Borie	Vice Présidente :	Paulette Hauck-Bureau

• Bilan provisoire des adhésions aux sections

Les adhésions semblent se passer normalement, aucun problème n'est rencontré avec les nouvelles fiches d'inscription. Il est demandé aux responsables ou correspondants de section de bien vérifier ces fiches et de vérifier que la case concernant le RGPD est bien cochée.

Les chiffres ci-dessous sont bien sûr provisoires, certaines sections n'ayant encore que très peu fonctionné.

Accordéon 14	Bridge 29	Gym Sport 15	Photo 8	Volley 19
Aquarelle 13	Broderie ?	Hand Ball 20	Porcelaine ?	Yoga 25
Art Floral 8	Couture ?	Informatique ?	Randonnée 42	
Art plastique adultes 12	Encadrement ?	MultiSport enfants 9	Scrapbooking 3	
Art plastique enfants 22	Gym Activ'Santé ?	Orthographe 35	Sophrologie ?	
Boules bretonnes ?	Gym Cool 27	Patchwork 5	Vidéo ?	

Il est rappelé qu'il n'est pas nécessaire d'attendre toutes les adhésions de la section pour les faire parvenir au président (chèques compris), cela facilite la saisie des adhésions. Certaines adhésions remises en séance ne sont pas comptabilisées dans ce tableau.

• Approbation du taux de remboursement des frais kilométriques pour déplacements

Le président rappelle les conditions de remboursement des frais de déplacement pour mission au profit de l'association. Une information concernant la jurisprudence en la matière est portée à la connaissance des administrateurs. Le taux de 0,32€/Km est approuvé à l'unanimité.

• Actions communes à définir

Comme tous les ans il est nécessaire de définir ces actions communes pour entériner les dates et désigner les responsables de l'organisation des ces actions. Une réunion de concertation pour réserver les salles et matériels nécessaires devrait ce tenir dans les prochaines semaines.

Pour mémoire les actions communes sont les suivantes :

Galette des Rois, Exposition des sections au Château, Fête du soleil, Sortie de fin d'année et assemblée générale 2019. Il est bien entendu que ces actions communes sont des actions conviviales dont le but est de favoriser le « vivre ensemble ». Mais ces actions ne peuvent exister que s'il y a des volontaires pour s'en occuper.

Les dates :

Galette : dimanche 20 Janvier 2019

Exposition des travaux des sections : (Info connue depuis) Du **14 Mai au 2 Juin**.

Fête du soleil : en fonction de la date de fin de l'exposition au château

Sortie de fin d'année : plusieurs dates sont proposées, dépendant de l'organisateur ou du lieu proposé. La décision sera prise lors du prochain CA. Il est demandé de faire des propositions chiffrées et présentées **sous forme de projet** dont un exemplaire de présentation sera joint à ce compte rendu. Ces projets devront être envoyés aux administrateurs au moins une semaine avant le prochain CA pour prendre une décision claire sur la date, le lieu et les activités proposées. Il sera tenu compte de la possibilité d'accueil dans un restaurant ou d'un lieu couvert pour un éventuel pic-nic. Cela pourra avoir comme conséquence de limiter le nombre de personnes inscrites, il faudra alors proposer un moyen de définir un ordre d'inscription indiscutable.

Les réservations d'activités et de transports pourront attendre le prochain CA qui se tiendra début décembre.

Assemblée générale 2019 : 21 Septembre 2019. Le forum des associations se tiendra vraisemblablement le samedi 7 septembre, nous tiendrons notre CA de rentrée le dimanche 8 septembre.

• Demandes de matériels d'investissement et de fonctionnement

Des demandes sont formulées par des responsables de section :

Le bridge souhaite renouveler du matériel de jeu pour environ 100€

La gym envisagerait l'acquisition d'une vingtaine de ballons de grand diamètre. Se pose alors le problème du rangement. Voir les solutions envisageables et voir avec la municipalité (Christophe Le Fée) ce qui est possible de réaliser.

La photo souhaite l'acquisition d'un logiciel photo : LightRoom le trésorier indique qu'il reste un avoir de 57,51€ sur le compte de la photo de l'an dernier.

• Liste des matériels à assurer

Comme tous les ans la liste du matériel à assurer est à renouveler. Ne sont à déclarer que les matériels de moins de 3 à 5 ans et dont le montant est supérieur à 100 €. Mis à part la brodeuse (550€ en 2015) la liste doit être transmise rapidement au président.

• Questions diverses

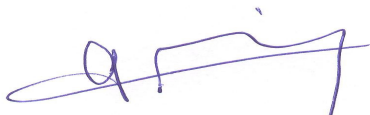
Nous avons une demande de madame Julie Le Bon pour créer une section de danse pour adolescents. Il est trop tard pour cette année mais cela pourrait être envisageable l'an prochain sous réserve de répondre aux exigences de la discipline (diplôme) et sous réserve des conditions financières. Le président se charge de la contacter.

• Prochain CA

La date du prochain CA a est prévu le dimanche 9 décembre 2018

La séance est levée à 11H40

Le Président, Gérard BORIE



La secrétaire, Isabelle LE MAGUET

